

REPUBLICQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-:-

DECRET N° 534/PR-SGG

ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation
du Gouvernement,

VU les nécessités de service,

D E C R E T E :

Article 1er - Mr Septime DODDE, Administrateur de 1ère classe 1er échelon,
est affecté à la Cour Suprême (régularisation).

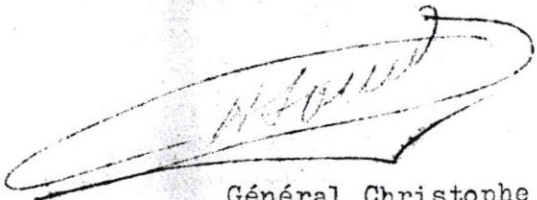
Article 2 - Le présent décret qui prend effet pour compter du 25 février 1966
date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où
besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 29 décembre 1966

Par le Président de la République,

Ampliations :

PR 4 - CS 6 - Ministères 10
IAA 1 - Gde.Chanc. 1 - SGG 4
CF-DC-DI-Solde 4 - Trésor 4
Intéressé 1 - JORD 1.



Général Christophe SOGLO